

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-956/SG/CD la Chambre des Députés instituant des conseils urbains d'arrondissement dans la ville de Djibouti (rendue exécutoire par arrêté n° 73-956/SG/CD du 18 juin 1973) .

n° 73-956/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 356/7e L du 7 juin 1973 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, instituant des conseils urbains d'arrondissement dans la ville de Djibouti.